

RCS : FORT DE FRANCE

Code greffe : 9721

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de FORT DE FRANCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 01522

Numéro SIREN : 883 801 417

Nom ou dénomination : 2R IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2020 sous le numéro de dépôt 8226

2R IMMOBILIER SASU

« 2R Immobilier »

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au capital social de € 2 000

Siège social : Rue des Campêches

Quartier Ravine Touza nord

97 233 Schoelcher (Martinique)

RCS : Fort de France B 883 801 417

=====

Cette copie est l'original



**PROCES-VERBAL DE DECISIONS DU PRESIDENT
DU 1^{er} JUILLET 2020.**

L'an deux mille vingt, le premier juillet, à huit heures quinze, le Président et associé unique de la société, au siège social Rue des Campêches Quartier Ravine Touza Nord - 97 233 Schoelcher (MARTINIQUE), a décidé ce qui suit.

M. Renaud RICHARD, le Président prend la plume.

M. Renaud RICHARD rappelle l'objet de ce procès verbal :

- Décision de solliciter les habilitations idoines de l'ORIAS et corrélativement de faire mentionner sur l'extrait K-Bis de notre société des activités supplémentaires figurant d'ores et déjà dans l'objet social, à savoir : Courtier en opérations de banque et services de paiement (COBSP), Courtier d'assurance ou de réassurance (COA).

Exposé

La société 2R IMMOBILIER SASU a été créée le 19 mai 2020 et immatriculée au RCS de Fort de France le 9 juin 2020, avec un capital social de € 2 000,00 (DEUX MILLE EUROS), appelé et libéré en totalité à la création. Dans le cadre de son développement, comme initialement prévu, la société va élargir sa palette de services à la clientèle, en proposant deux types d'activités complémentaires.

PREMIERE DECISION

- Le Président décide pour mieux satisfaire la clientèle de solliciter les habilitations idoines de l'ORIAS et corrélativement de faire mentionner sur l'extrait K-Bis de la société les deux activités supplémentaires ci-dessous figurant d'ores et déjà dans l'objet social, à savoir : Courtier en opérations de banque et services de paiement (COBSP), Courtier d'assurance ou de réassurance (COA).

POUVOIRS

Le Président délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales requises.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 8 H 20.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Monsieur Renaud RICHARD
Pour la Présidence,
Pour l'associé unique.

